Ministry of Tourism. Culture and Sport Minister

9<sup>1</sup>h Floor, Hearst Block 900 Bay Street Toronto, ON M?A 2E1 Tel: 416-326-9326 Fax: 416-326-9338

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Ministre

9•étage, édifice Hearst 900 rue Bay Toronto, ON M?A 2E1 Tel: 416-326-9326

Telec: 416-326-9338



## 23 novembre 2016

**Professeur Thomas Symons** Président Fiducie du patrimoine ontarien 10, rue Adelaide Est, 3<sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5C 1J3

## Monsieur le Professeur.

Je vous remercie du leadership dont vous faites constamment preuve en tant que président de la Fiducie du patrimoine ontarien (FPO). Les organismes ontariens gouvernés par des conseils sont des partenaires essentiels qui veillent à la prestation de services de qualité supérieure à la population de l'Ontario. Cette dernière compte sur vous pour la direction du conseil, de l'équipe de gestion et du personnel de votre organisme. En collaboration avec vos collègues membres du conseil, vous établissez les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme de façon à ce qu'ils soient conformes à son mandat, aux politiques gouvernementales et à mes directives, dans la mesure du possible.

Je salue le travail accompli par votre comité et votre personnel en ce qui a trait à l'élaboration du plan d'activités 2016-2017 de la FPO. Il me tarde de connaître les résultats qui en ont découlé.

Comme vous entreprenez la planification des activités qui se dérouleront en 2017-2018, et pour donner suite aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre vise à vous faire part de mes attentes quant à la FPO pour l'exercice 2017-2018.

Comme vous le savez, conformément à la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, R.S.O. 1990, votre organisme a pour mandat de conseiller le ministre et lui faire des recommandations sur les questions relatives à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine de l'Ontario; de recevoir, acquérir et détenir des biens en fiducie au bénéfice de la population de l'Ontario; de favoriser, encourager et faciliter la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario; de préserver, entretenir, reconstruire, restaurer et gérer des biens à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique; et d'offrir les programmes de recherche, d'éducation et d'information nécessaires à la conservation, à la protection et à la préservation du patrimoine. Par le biais de cette mission, la FPO m'aide à réaliser l'une des priorités énoncées dans la lettre de mandat qui m'a été envoyée par la première ministre, soit de soutenir les arts et la culture en Ontario afin de nous rassembler et de renforcer nos collectivités et notre économie.

Pour veiller à ce que les services de la FPO soient fournis conformément à son mandat et aux priorités gouvernementales, je m'attends à ce que l'organisme harmonise ses activités de planification avec les priorités ministérielles établies dans ma lettre de mandat, et établisse des stratégies en vue d'appuver ces mêmes priorités. Plus particulièrement, la FPO devra se consacrer au soutien des objectifs de la stratégie ontarienne pour la culture, en plus d'appuyer les initiatives gouvernementales qui renforcent nos relations avec les collectivités autochtones et qui favorisent une réconciliation avec elles.

Afin d'observer et de maintenir des normes très strictes en matière d'imputabilité, la FPO devra collaborer avec le ministère dans le but d'examiner et d'améliorer les processus de gouvernance et de reddition de comptes, en plus des procédés permettant d'assurer une gestion financière et la viabilité budgétaire, pour qu'ils tiennent compte des pratiques exemplaires et qu'ils soient conformes à l'orientation du Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement. La FPO devra également veiller au maintien d'un système de contrôles internes efficaces ainsi qu'à la conformité aux exigences applicables en vue de promouvoir la transparence et la reddition de comptes, et devra gérer l'ensemble des risques opérationnels, stratégiques et financiers afin de garantir l'atteinte de ses objectifs liés aux activités.

De plus, en 2017, la FPO devra offrir des programmes particuliers visant à souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et de l'Ontario.

Je remercie la FPO pour le travail ardu entrepris par son conseil et son personnel, et lui souhaite beaucoup de succès.

Sincères salutations,

Eleanor McMahon

Ministre

En copie conforme : Maureen Adamson, sous-ministre

Kevin Finnerty, sous-ministre adjoint, Division des affaires culturelles

Beth Hanna, directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien